

Les olives de la discorde

17/04/2019



L'Édito

Le feu couvait depuis des mois. Août 2018, les Etats-Unis décident de taxer les importations d'olives noires espagnoles avec des droits de douane entre 7 et 27 %. Janvier 2019, la Commission européenne réplique en déposant une requête à l'OMC. Escarmouche ou début des hostilités ? Il convient de se méfier car les enjeux sont cruciaux.

L'offensive s'inscrit dans le cadre des nombreuses initiatives prises à la suite de l'élection de Donald Trump pour rééquilibrer une balance commerciale américaine très déficitaire depuis de nombreuses années. Le motif ici invoqué est la distorsion de concurrence que constitueraient les aides au revenu de la Pac que touchent les producteurs Andalous.

Les exportations d'olives noires espagnoles se mesurent en millions d'euros (70 M€). L'enjeu paraît dérisoire face aux importations de produits industriels qui se mesurent en centaines de milliards d'euros pour le secteur automobile. Mais la plainte américaine est importante car elle risque d'ébranler les aides Pac.

L'Union européenne a créé les aides directes à l'occasion de la réforme de 1992. Le Mur de Berlin était tombé en 1989 et les Etats-Unis n'avaient plus aucune raison d'accepter que nous utilisions des subventions à l'exportation pour leur prendre des parts de marché. Ils avaient pris en otage les vins blancs français et - déjà à cette époque - un produit symbolique, le Roquefort. Pour sortir de l'impasse, nous avons adopté la même stratégie de politique agricole que Washington, un alignement progressif des prix du marché européen sur le niveau du marché mondial et des aides directes au revenu pour compenser la différence. Ces aides ont ensuite été découplées pour ne pas être considérées comme une subvention au produit. Elles sont justifiées actuellement par le différentiel de contraintes environnementales imposées aux producteurs européens. Sûre de son bon droit, Bruxelles attaque car elle craint que l'argument des américains puisse remettre en cause l'ensemble des aides Pac.

Or, il ne faut jamais oublier qu'en cas de guerre commerciale, ce sont les pays déficitaires qui ont les munitions les plus redoutables. C'est le cas Outre-Atlantique pour de très nombreux produits. Même dans le secteur agroalimentaire, ce grand pays agricole connaît désormais un déficit d'une dizaine de milliards d'euros avec l'Europe. Pour la France, c'est avec les Etats-Unis que notre excédent est de loin le plus important. Il est de 3,5 mds€ en 2018. Nos exportations ont atteint 4,5 mds€ dont 3,2 mds€ pour les seuls vins et alcools et nous n'importons qu'un peu plus d'1 md€ ! A l'exemple des fabricants d'automobiles allemands, il est peut-être prudent de faire profil bas et de négocier. Le rameau d'olivier est traditionnellement un symbole de paix. Il serait dommage qu'il devienne l'instrument d'une guerre commerciale ruineuse.